



Pommier / Poirier

Edition **Zone Limousin**
Départements Nord 24/19/87/23

N°05
21/03/2024



Animateur filière

Aline BEZ
FREDON Nouvelle-Aquitaine
aline.bez@fredon-na.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine
Pommier/Poirier Edition Zone
Limousin N°5
du 21/03/24 »



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

([cliquer sur les titre pour accéder au paragraphe](#))

Tableau d'analyse de risque

Aucun	Faible	Modéré	Fort	Alerte
-------	--------	--------	------	--------

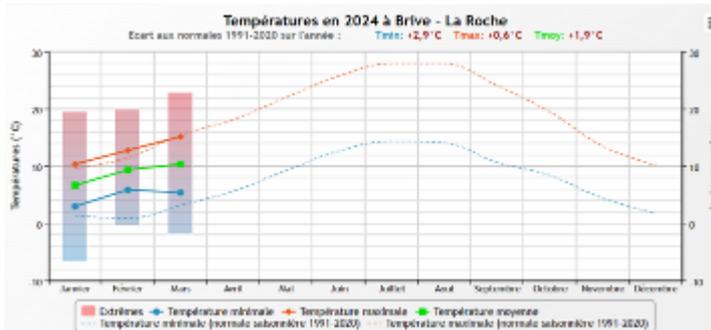
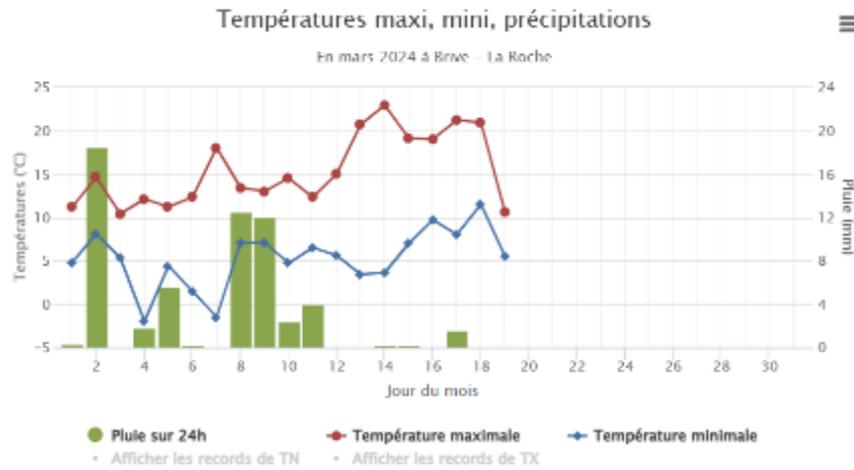
Bioagresseurs	Semaine 11 - 17/03	Semaine 18 - 24/03
Tavelure	Faible	Fort
Chancre à Nectria	Fort	Fort
Anthonome	Aucun	Faible
Puceron	Aucun	Faible
Psylle	Fort	Fort

Pommier - Poirier

- **Tavelure** : Risque pour les variétés ayant atteint le stade sensible de contamination. Surveiller la météo, risque de contamination en fonction des pluies prévues en fin de semaine.
- **Chancre à Nectria** : Contamination possible en période pluvieuse.
- **Pucerons cendrés et verts** : période d'éclosions en cours, les températures très douces sont favorables à la dissémination.
- **Anthonome** : Période à risque de piqûres en cours. Stade critique stade B (BBCH 51)
- **Xylébores** : Reprise d'activité imminente, posez les pièges si ce n'est pas encore fait.
- **Acariens** : Période propice à la prognose.
- **Psylle du poirier** : Période d'éclosions en cours. Larves dans les bourgeons floraux
- **Puceron mauve** : Période à risque d'éclosion en cours.

Données météorologiques

Bilan du 01 au 19 mars 2024 à Brive-la-roche (source : Météo France via Infoclimat)



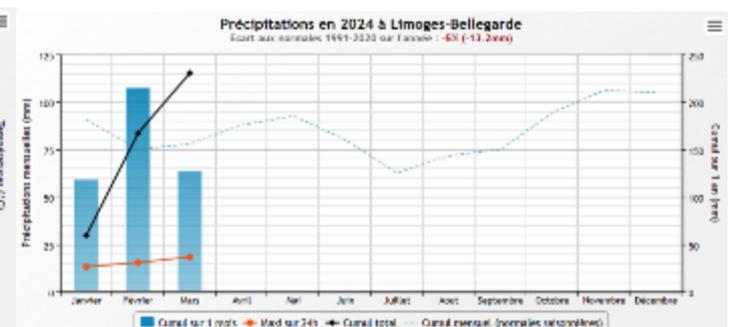
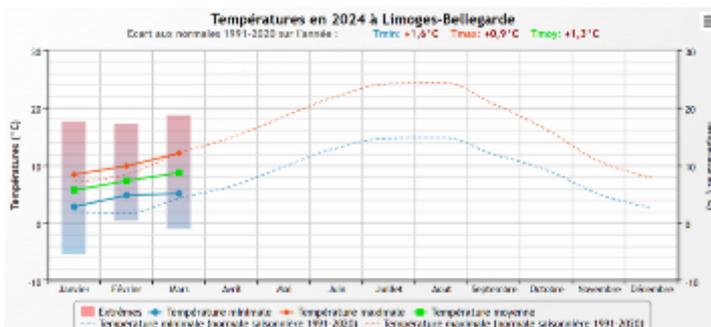
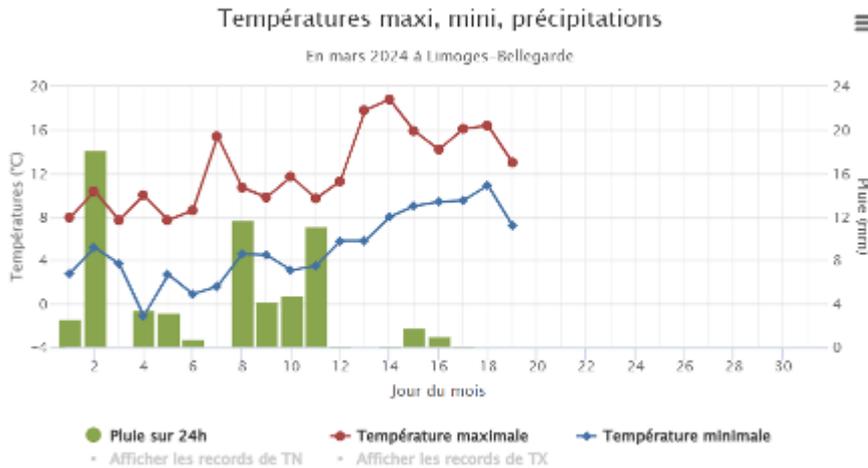
°C moyennes : max 15.1°C et min 5.3°C ; moy : 10.3°C

°C extrêmes : max 22.9°C et min -2°C

Cumul des précipitations : 59.9 mm

Gelées : le 4 mars (-2°C) et le 7 mars (-1.5°C)

Bilan du 01 au 19 mars 2024 à Limoges (source : Météo France via Infoclimat)



T°C moyennes : max 12.1°C et min 5.1°C ; moy : 8.7°C

T°C extrêmes : max 18.8°C et min -1.1°C

Cumul des précipitations : 63.4 mm

Gelées : le 4 mars (-1.1°C)

Prévision du 21 au 27 mars 2024 (source : Météo France)

Dégradation prévue en fin de semaine.

Les températures allant pour les minimales de 2 à 9 °C et les maximales de 12 à 22°C.

	Jeudi 21/03	Vendredi 22	Samedi 23	Dimanche 24	Lundi 25	Mardi 26	Mercredi 27
Secteur Allasac (19)	 8° / 21° ▶ 10 km/h	 9° / 22° ▶ 10 km/h	 9° / 15° ▲ 15 km/h	 5° / 14° ▲ 15 km/h	 3° / 13° ▲ 15 km/h	 6° / 15° ▲ 15 km/h 55 km/h	 7° / 16° ▲ 15 km/h 50 km/h
Secteur Lubersac (19)	 9° / 20° ▶ 15 km/h	 8° / 21° ▲ 15 km/h	 7° / 13° ▲ 15 km/h	 4° / 12° ▲ 20 km/h	 2° / 12° ▲ 15 km/h	 4° / 13° ▲ 25 km/h 55 km/h	 6° / 15° ▲ 25 km/h 50 km/h
Secteur Lanouille (24)	 8° / 20° ▶ 15 km/h	 9° / 22° ▲ 15 km/h	 6° / 13° ▲ 15 km/h	 4° / 12° ▲ 20 km/h	 2° / 12° ▲ 15 km/h 40 km/h	 4° / 13° ▲ 25 km/h 55 km/h	 5° / 15° ▲ 25 km/h 55 km/h
Secteur Saint Yrieix La Perche (87)	 9° / 20° ▼ 15 km/h	 8° / 21° ▲ 15 km/h	 6° / 13° ▲ 15 km/h	 4° / 12° ▲ 20 km/h	 2° / 12° ▲ 15 km/h 40 km/h	 4° / 13° ▲ 25 km/h 55 km/h	 6° / 15° ▲ 25 km/h 55 km/h

Pommier

• Stade phénologique

Secteur	Code	Indication	Variétés concernées	
Précoce (Voutezac)	Stade C3 (BBCH 54)	Oreille de souris		Evelina
	Stade D (BBCH 56)	Bouton vert		Opal
Tardif (St Sornin Lavops)	Stade B (BBCH 51)	Gonflement des bourgeons		Evelina
	Stade C (BBCH 53)	Eclatement des bourgeons	 	Golden Evelina
	Stade C3 (BBCH 54)	Oreille de souris		Golden

• Tavelure (*Venturia inaequalis*)

Observations du réseau

Le suivi des projections des spores de Tavelure est réalisé à l'aide du capteur de COOPLIM qui est situé à Ornac-sur-Vézère (19).

Date	22- févr	23- févr	29- févr	02- mars	03- mars	05- mars	06- mars	08- mars	09- mars	10- mars	11- mars	12- mars	15- mars	16- mars	17- mars	18- mars
Nombre de spores	3	10	1	11	4	45	3	100	120	15	42	3	69	4	3	26

Modélisation

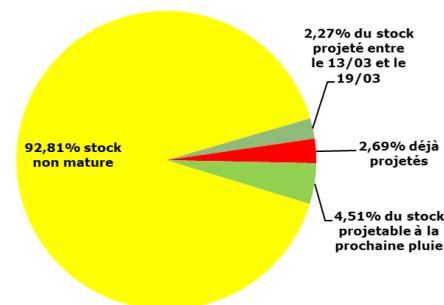
Résultats de la modélisation Tavelure DGAL-ONPV/INOKI® :

Dep.	Station	Date Début	Date Fin	Contamination* (Risque)
19	LUBERSAC	10-mars	12-mars	Léger
		29-févr	03-mars	Grave
87	COUSSAC-BONNEVAL	04-mars	06-mars	Très Léger

* : les contaminations sont indiquées selon un

Risque croissant **Très Léger** < **Léger** < **Assez grave** < **Grave**

Maturation et projection 2024 d'après le modèle Inoki

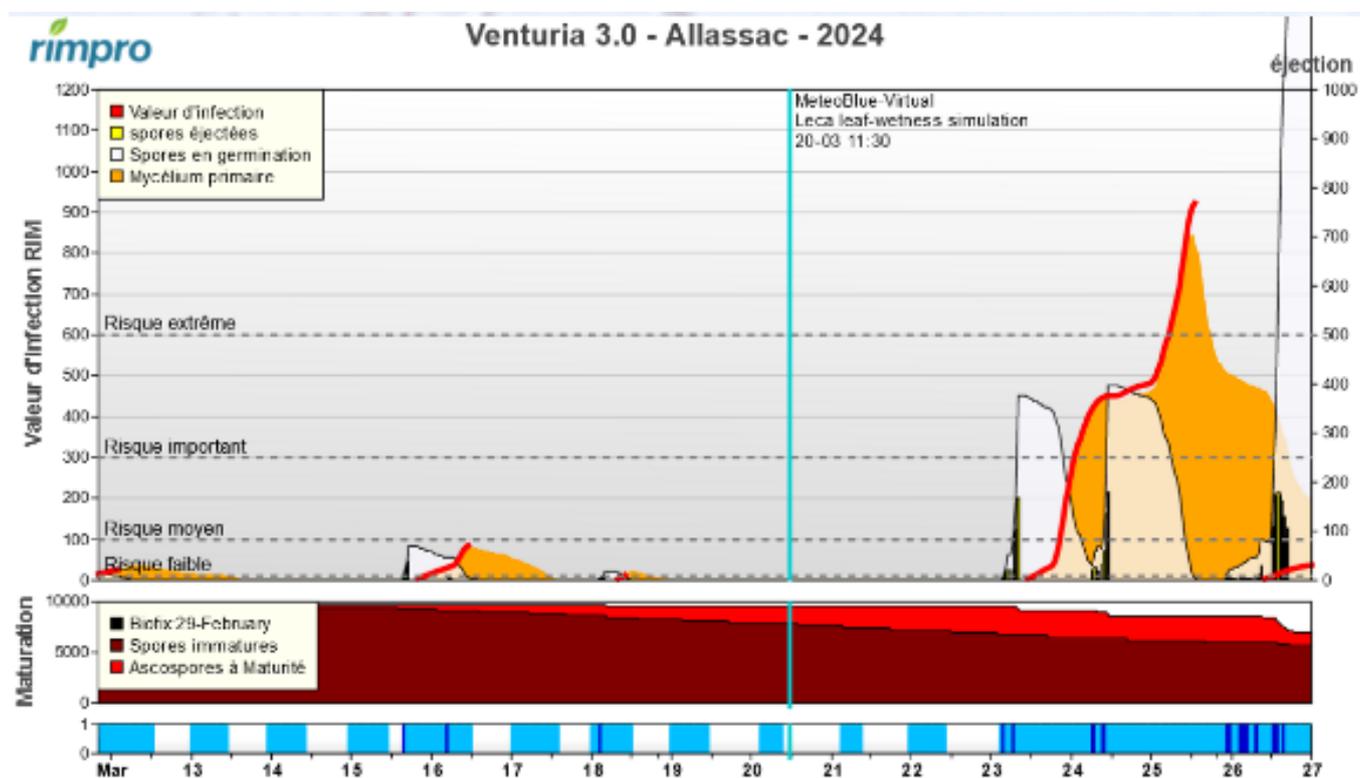


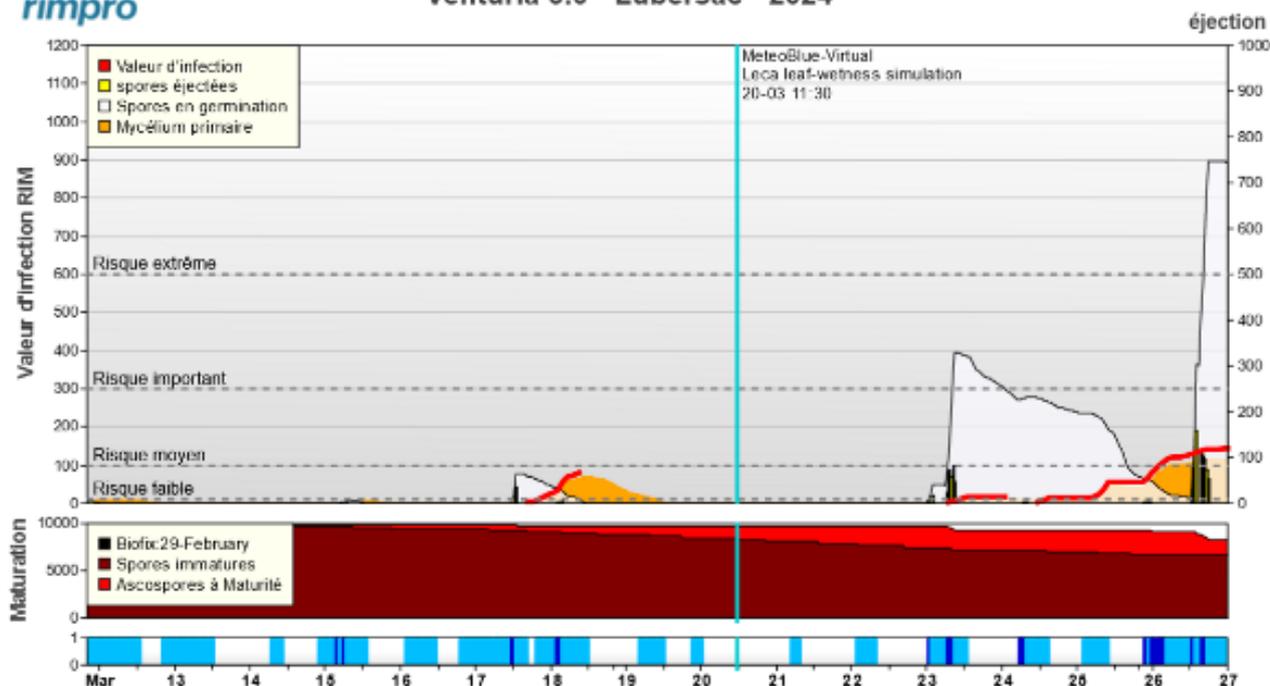
RIMPro

Nous avons retenu la date du 29 février comme Biofix et le stade « pointe verte » (stade C : BBCH53) le 11 mars pour la zone du limousin.

Un document d'aide pour l'interprétation des courbes RIMPro est à votre disposition ici :

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV_Notes_Techniques/Aide_Interpretation_modele_RIMPRO_tavelure.pdf





Le risque tavelure dépend :

- Du stade de sensibilité du pommier (C-C3) : apparition des organes verts (BBCH 53-54) ;
- De l'importance de la « projection » : à chaque pluie, seules les spores à maturité sont projetées ;
- De l'importance de la « contamination » : en fonction des conditions d'humectation du feuillage et des températures, un nombre plus ou moins grand de spores vont germer et contaminer le végétal.

Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace) :

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée de la période d'humectation	18h	17h	14h	13h	12h	11h	9h	8h

Evaluation du risque

Le stade de sensibilité à la tavelure (C = BBCH 53) est atteint dans les vergers avec des variétés précoces.

Surveillez l'évolution de la végétation afin de déceler les tous premiers stades de sensibilité aux contaminations de tavelure.

Un risque de contamination existe dans les secteurs où des pluies sont annoncées en fin de semaine. Il sera d'autant plus élevé si les températures et l'humectation du feuillage sont suffisantes pour permettre aux spores de germer et d'infecter le végétal.

📖 Consultez la fiche « [Tavelure du pommier et du poirier](#) » du guide de l'observateur



Périthèces de *Neonectria ditissima*

(Crédit Photo : FREDON NA)

• Chancre à Nectria (*Neonectria ditissima*)

Éléments de biologie

Les ascospores et les conidies sont libérées de la fin d'hiver à l'automne lors des épisodes pluvieux. **La température favorable à la contamination se situe entre 14 et 16°C et l'arbre doit rester humide au moins 6 heures avant la pénétration de l'agent pathogène.**

L'existence de plaies sur les arbres (taille, gonflement des bourgeons, fissure de l'écorce due au gel ou à la grêle, cicatrice foliaire) **conditionne également l'apparition de chancres.**

Evaluation du risque

Le stade de sensibilité étant atteint, **les pluies annoncées en fin de semaine peuvent être propices aux contaminations si les températures le permettent.**

Mesures prophylactiques

Afin de réduire l'inoculum et de limiter l'extension de la maladie, **il est indispensable de faire des curetages des charpentières et de supprimer les rameaux porteurs de chancres en conditions sèches.** Il faut ensuite les sortir du verger pour **les brûler.**

- **Oïdium** (*Podosphaera leucotricha*)

Éléments de biologie

Le champignon reprend son activité quand le végétal a atteint le stade C3 (BBCH 54), après avoir passé l'hiver sous la forme de mycélium dans les écailles des bourgeons. Il envahit les feuilles en rosette issues de bourgeons contaminés lors du printemps dernier et forme alors les foyers primaires, principalement sur les boutons floraux, puis les fleurs.

Suivant les conditions climatiques (forte humidité de l'air et température comprise entre 10°C et 20°C), les attaques primaires produisent des conidies qui donneront naissance aux foyers secondaires.

Evaluation du risque

Les parcelles à risque doivent faire l'objet de surveillances régulières, afin de réaliser une estimation des pousses et bourgeons oïdiés.

Mesures prophylactiques

Surveillez les parcelles contaminées en 2023 car la suppression des pousses oïdiées dès leur apparition permet de réduire l'inoculum primaire et de limiter les risques de contaminations secondaires.

- **Puceron cendré** (*Dysaphis plantaginea*) **et puceron vert** (*Aphis pomi*)

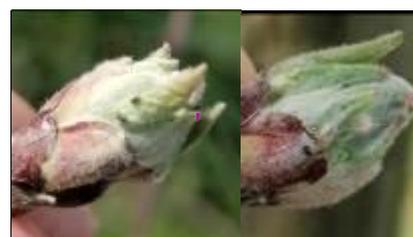
Éléments de biologie

Les œufs d'hiver donnent naissance au printemps à des femelles aptères (sans ailes), **les fondatrices**, qui sont ensuite à l'origine de plusieurs générations d'individus aptères ou ailés. Les colonies occasionnent des dégâts conséquents sur les feuilles et les fruits. Les fruits piqués se déforment et se nanifient alors que les feuilles s'enroulent irréversiblement, limitant ainsi l'activité photosynthétique.

Observations du réseau

Les fondatrices sont observées dans les vergers.

Seuil indicatif de risque atteint dès que le puceron cendré est observé dans la parcelle ;



Fondatrice de puceron cendré
(Crédit photo : A. BEZ FREDON NA)

Evaluation du risque

Période à **risque d'éclosions en cours** pour l'ensemble des secteurs, notamment avec les températures actuelles qui sont favorables au développement du ravageur et aux premiers dégâts.



Résistances aux produits de protection des plantes :

À la suite des prélèvements réalisés en 2019, 2020 et 2023, **des dérives de sensibilité vis-à-vis de la substance active flonicamide ont été détectées en laboratoire.** Cela ne se traduit pas nécessairement pas une baisse d'efficacité en verger, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements au flonicamide.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>.

 **Consultez la fiche « [Pucerons](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Anthomome du pommier** (*Anthonomus pomorus*)

Observations du réseau

Pas de dégât observé en verger cette semaine.



Anthomome adulte



Piqûre d'alimentation sur bourgeon

(Crédit Photos : FREDON NA)

Les parcelles concernées par ce ravageur en 2023 doivent faire l'objet d'un suivi régulier dès le début du stade B (BBCH 51). La méthode la plus simple consistera à réaliser des frappages : une pièce de tissu clair (40 cm x 40 cm) permet de recueillir les insectes lorsque l'on frappe les branches.

Seuil indicatif de risque : 30 adultes pour 100 battages.

Evaluation du risque

Le stade B (BBCH 51) est atteint, la reprise d'activité des anthomomes va débuter. La période à risque de ponte débute à partir du stade D (BBCH 56). **Soyez donc vigilants sur vos parcelles à problème « anthomomes » récurrent qui ont ou vont atteindre ce stade.**

 **Consultez la fiche « [Anthomome du pommier](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Xylébore**

Le xylébore hiverne dans la galerie où il s'est métamorphosé. La femelle prend son essor au printemps, lorsque la **température diurne dépasse 18°C**.

Evaluation du risque

Le risque d'émergence est élevé avec la prévision des températures supérieures à 18°C.

Prévoir dès à présent la mise en place des pièges sur vos parcelles si cela n'est pas encore fait.



Piège à xylébore

(Crédit Photo : FREDON NA)

Mesures prophylactiques

Il est important de supprimer l'ensemble des branches atteintes en les brûlant et d'observer régulièrement les troncs et les branches principales des arbres afin de détecter les premières attaques.

Dans les situations à forte pression et mené conjointement avec une prophylaxie rigoureuse (c'est un point essentiel), **il est possible de recourir à du piégeage massif.**

Ce dispositif comprend la pose de huit pièges en croisillons rouges avec un flacon d'alcool éthylique à 96° (dilué à 50%) dénaturé à l'éther par hectare. Il nécessite un entretien minimum

- Rechargements en liquide attractif hebdomadaires (bi-hebdomadaires si on utilise un gélifiant mélangé à l'alcool) ;
- Raclage puis ré-engluage des plaques après chaque vol significatif.

Si vous êtes concerné par ce ravageur, les pièges sont à installer dès à présent dans vos vergers.

 **Consultez la fiche « [Les insectes xylophages](#) » du guide de l'observateur**

- **Acarien rouge** (*Panonychus ulmi*)

Observations du réseau

Les éclosions n'ont pas encore débuté dans les vergers suivis.

Il est recommandé de réaliser la prognose sur les vergers impactés en 2023.

Comment réaliser la prognose ?

Par parcelle, l'opération consiste à prélever au hasard sur 50 arbres, un fragment de bois de 2 ans portant deux dards ou lambourdes. Sous la loupe, il faut ensuite dénombrer, pour chacun des obstacles, ceux portant plus de 10 œufs viables (de couleur rouge-vif) d'acariens rouges.



Œufs d'acariens rouges sur bois
(Crédit Photo : FREDON NA)

Evaluation du risque

- **Pour les parcelles avec moins de 40 % de bourgeons porteurs de plus de 10 œufs**, le risque est faible. A partir de début mai des observations sur feuilles pourront être réalisées afin de suivre les remontées de populations.
- **Pour les parcelles avec plus de 40 % des bourgeons porteurs de plus de 10 œufs**, un accroissement rapide des populations sera à craindre et nécessitera une gestion des parcelles avant le début des éclosions ou en fin de période d'éclosions.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>.

Poirier

• Stade phénologique

Secteur	Code	Indication	Variétés concernées	
Précoce (Voutezac)	Stade D (BBCH 56)	Bouton vert		William's
	Stade E (BBCH 57)	Bouton Rose		William's
	Stade E2 (BBCH 59)	Ballonnets		Conférence
Tardif (Pompadour)	Stade C3 (BBCH 54)	Oreille de souris		Conférence
	Stade D (BBCH 56)	Bouton vert		Conférence

• Tavelure (*Venturia inaequalis*)

Cf paragraphe « Tavelure » dans le chapitre « Pommier »

Evaluation du risque

Le risque de contamination est à craindre, le stade sensible C3-D (BBCH 54-55) est atteint pour les variétés observées.

• Psylle (*Cacopsylla pyri*)

A partir de l'apparition des boutons floraux et jusqu'à l'apparition des premières fleurs, les larves de psylles sont cachées dans les corymbes. Vous pouvez donc les observer à la loupe au verger afin de déceler le stade dominant qui vous renseignera sur le passage d'une génération à l'autre.



Ponte récente de psylle

(Crédit Photo : A. BEZ FREDON NA)

Observations du réseau

Les observations réalisées le 18/03/2023 indiquent la présence de larves dans les bourgeons.

En peut également observer la présence d'acariens phytoseïdes dans les bourgeons.

Caractères distinctifs :

- Jeunes larves (L1, L2 et L3) : taille \leq 1mm, couleur jaunâtre, translucides, ébauches alaires petites et séparées (visibles au stade L3) ;
- Larves âgées (L4 et L5) : taille de 1 à 2 mm, couleur brunâtre, ébauches alaires superposées.

Seuil indicatif de risque : 10 % de pousses occupées par des œufs ou des larves pour 100 pousses observées du stade B à C.



Larves de psylle L2 à L4
(Crédit Photo : FREDON NA)

Evaluation du risque

La période actuelle correspond à **l'intensification des éclosions des psylles**. **Le risque est en cours** avec l'apparition des tissus tendres des bourgeons nécessaires à l'alimentation des jeunes larves en cours d'éclosion.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Sur les parcelles à problème, il est possible d'utiliser de l'argile blanche comme barrière physique. Cette argile blanche naturelle très fine et exempte de fer n'est pas létale mais irritante et répulsive pour les psylles adultes. Elle perturbe ainsi le dépôt d'œufs et peut permettre de ralentir la prolifération des psylles.

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>.

Méthodes alternatives :

Le développement de ce ravageur est favorisé par une forte croissance végétative, il est donc indispensable de réaliser une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation. La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices) nécessaire à la réduction des populations de psylle doit être préservée, notamment en conservant un environnement favorable.

 **Consultez la fiche « [Psylles du poirier](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Puceron mauve** (*Dysaphis pyri*)

Observations du réseau

Pas de pucerons observés en vergers de poiriers du réseau.

Seuil indicatif de risque : dès que ce puceron est présent.

Evaluation du risque :

Surveillez vos parcelles pour détecter les éclosions.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>.

• Anthonome d'hiver du poirier (*Anthonomus pyri*)

Eléments de biologie

Les œufs pondus en automne à l'intérieur des bourgeons éclosent à la fin de l'hiver jusqu'au début du printemps. La larve se développe aux dépens du bourgeon à fleurs, dévorant ainsi les boutons floraux.

Les dégâts sont visibles en fin d'hiver ou au début du printemps. Les bourgeons floraux attaqués par les larves ne s'ouvrent pas et se dessèchent avant ou au moment de la floraison.



Larve d'anthonome du poirier
(Crédit Photo : FREDON NA)

Evaluation du risque :

Réalisez un suivi régulier des bourgeons afin d'estimer l'intensité de l'attaque dans la parcelle.

Auxiliaires

📖 Consultez la fiche « [Les auxiliaires](#) » du Guide de l'Observateur

Protection des pollinisateurs : Abeilles et pollinisateurs



Depuis le 1er janvier 2022, les conditions d'autorisation et d'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison pour certaines cultures ainsi que l'étiquetage de ces produits sont encadrés par l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Ces conditions visent aussi bien les insecticides et acaricides que les fongicides et herbicides, ainsi que les adjuvants.

<https://agriculture.gouv.fr/nouvelles-dispositions-reglementaires-pour-la-protection-des-abeilles-et-des-insectes>

Notes nationales biodiversité :

Note nationale « ABEILLES SAUVAGES »



Note nationale « VERS DE TERRE »



L'ensemble des Notes nationales Biodiversité sont consultables sur le site ECOPHYTO PIC :

<https://ecophytopic.fr/pic/prevenir/notes-nationales-biodiversite>

A

Focus auxiliaire

La Coccinelle : Famille des Coléoptères

Insectes appartenant à l'ordre des coléoptères. Elles sont reconnaissables facilement à leurs taches colorées, dans la majorité des cas, lorsqu'elles sont adultes. La famille des Coccinellidae est composée d'environ 6000 espèces, la plus connue en France étant rouge à 7 points (*Coccinella septempunctata*). Chaque espèce a son type d'habitat bien précis.

Cycle biologique

Le stade larvaire dure entre 12 jours et un mois. Elles se transforment ensuite en nymphes pendant une moyenne de 8 jours avant d'atteindre le stade adulte. Leur durée de vie est d'environ 1 an.
A retenir : la larve et la forme adulte partagent généralement le même régime alimentaire ainsi que le même habitat.



Coccinelle adulte
(Crédit Photo : A. BEZ FREDON NA)

Rôle(s) d'auxiliaire

Une majorité des coccinelles est prédatrice de pucerons. La larve comme la forme adulte s'en nourrissent directement sur les plantes attaquées. D'autres consomment des cochenilles (*Rodolia cardinalis*), des acariens (*Stethorus pusillus*) ou encore des mycéliums de champignons (*Psyllobora vigintiduopunctata* utilisable contre l'oïdium par exemple).
Plus d'informations sur la page Ephytia INRAe dédiée : <https://ephytia.inra.fr/fr/C/20853/Biocontrol-Coccinelles>

Vous pouvez retrouver plus informations sur le : **Guide fruits à pépins**

Guide de l'Observateur Fruits à pépins pour vous aider

Un Guide de l'Observateur fruits à pépins a été édité par le réseau des BSV Arboriculture fruitière Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre exploitation, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène. Ce guide est composé à la fois :

- de fiches générales qui rappellent les bonnes pratiques d'observations, les outils d'aides à l'analyse de risque (modèles, grille de risques...),
- de fiches individuelles par bio-agresseur qui permettent d'identifier les bio-agresseurs et leurs symptômes, d'éviter les confusions, ... pour affiner l'analyse de risque et la gestion des parcelles.

Vous pouvez **télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par pathogène** : [Guide observateur fruits à pépins](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier / Poirier – Edition Zone Limousin sont les suivantes : FREDON Nouvelle-Aquitaine, la Chambre d'agriculture de Corrèze, INVENIO, COOPLIM, LIMDOR, MEYLIM, le CFPPA de Saint-Yrieix-La-Perche et l'exploitation du LEGTPA de Brive Voutezac.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".